

Repères étrangers

Juin-septembre 1989

PIERRE ASTIÉ et DOMINIQUE BREILLAT*

AFRIQUE DU SUD

6 septembre 1989 : Elections législatives. La population noire (26 millions) a été exclue des élections législatives qui ont permis aux Blancs, aux Métis et aux Indiens de désigner, dans un climat violent, respectivement, 166 membres de l'Assemblée nationale, 80 membres de la Chambre des Représentants et 40 membres de la Chambre des Délégués.

Le Parti national (NP) au pouvoir depuis 1948 perd 30 sièges, conservant cependant la majorité absolue à l'Assemblée. Néanmoins, il tombe pour la première fois depuis quarante et un ans au-dessous du seuil des 50 % des suffrages exprimés.

Le Parti conservateur (KP, extrême droite) et le Parti démocrate (DP, libéral), profitent de cette perte d'influence.

La participation a été très faible chez les Métis (17,5 %) et chez les Indiens (20 %). Le Labour Party (travailleurs) du Révérend Allan Hendrickse conserve une très large majorité à la Chambre des Représentants. En revanche aucune majorité ne se dégage à la Chambre des Délégués où « Solidarity » arrive cependant en tête (*Le Monde*, 6 et 8 septembre 1989, ambassade d'Afrique du Sud ; *Le journal des élections*, septembre-octobre 1989).

* Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers.

Assemblée nationale. — Inscrits : 3 170 667 ; SE : 2 157 321 (68,04 %).

	Voix	%		Elus directement	Nommés ou choisis par les membres élus
NP (Parti national)	1 036 499	48,04	(— 9,61)	93 (— 30)	9
KP (Parti conservateur)	673 302	31,21	(+ 4,59)	39 (+ 17)	2
DP (Parti démocratique)	441 371	20,46	(+ 6,43)	33 (+ 14)	1
HNP	5 536	0,25	(— 2,73)		
Indépendant	613	0,03	(— 1,29)	(— 1)	

Un siège n'a pu être attribué, les candidats étant *ex æquo*.

Chambre des représentants. — Inscrits : 1 775 751.

	Elus	Nommés ou choisis
LP (Parti travailliste)	69 (+ 4)	3
DRP (Parti de la Réforme démocratique)	4 (— 3)	
UDP (Parti démocrate uni)	3 (+ 2)	
FP (Parti de la Liberté)	1 (=)	
Autres	3 (— 3)	

Chambre des délégués. — Inscrits : 665 870.

	Elus
Solidarité	16 (— 3)
NPP (Parti national du Peuple)	8 (— 3)
DP (Parti démocratique)	3 (=)
Indépendants et autres partis	13 (+ 6)

14 septembre 1989 : Elections présidentielles. Premier ministre le 28 septembre 1978, puis Président de la République le 3 septembre 1984 lors de la réforme constitutionnelle, Pieter Willem Botha, 73 ans, démissionne le 14 août sous la pression de ses ministres. Frederik Willem De Klerk, 53 ans, chef du Parti national depuis le 2 février 1989, assure

l'intérim avant d'être élu à la tête de l'Etat le 14 septembre, à l'unanimité, par un collège de 88 membres (50 Blancs, 25 Métis, 13 Indiens), issus des trois chambres du Parlement.

Le nouveau Président promet de réformer l'apartheid, notamment en accordant certains droits politiques à la majorité noire (*Le Monde*, 16 septembre 1989).

ALGÉRIE

10 septembre 1989 : Premier ministre. Le Président de la République nomme un nouveau Premier ministre, M. Mouloud Hamrouche, 46 ans, en remplacement de M. Kasdi Merbah qui occupait cette fonction depuis le 5 novembre 1988.

Ce changement s'est effectué avec difficulté, le Premier ministre sortant contestant la constitutionnalité de la décision du chef de l'Etat.

V. l'article de B. Cubertafond, p. 117.

CHILI

30 juillet 1989 : Référendum constitutionnel. Les électeurs chiliens ont approuvé à une très large majorité 54 amendements à la Constitution proposés par le Gouvernement du général Augusto Pinochet.

Ils portent notamment sur la réduction du prochain mandat présidentiel à quatre ans au lieu de huit, l'augmentation du nombre des sénateurs élus, afin de diminuer l'importance de ceux désignés par le chef de l'Etat, l'abrogation de l'article qui mettait les « partis marxistes » hors la loi et de celui autorisant le chef de l'Etat à bannir des opposants.

Electeurs inscrits	7 556 613
Votants	7 066 628 ; soit 93,5 % ¹
Blancs et nuls	429 976
Suffrages exprimés	6 636 652
Oui	6 056 440 (85,7 %)
Non	580 212 (8,2 %)

(*Le Monde*, 31 juillet, 1^{er} août 1989, ambassade du Chili.)

ESPAGNE

1^{er} septembre 1989 : Dissolution des Cortès. A la demande du président du Gouvernement espagnol, le Roi Juan Carlos a prononcé la dissolution des Cortes et a fixé la date des élections législatives anticipées pour le 29 octobre. Elles étaient normalement prévues en juin 1990.

1. L'abstention au Chili est punie d'une forte amende.

Par cette initiative, M. Felipe Gonzalez Marquez entend essentiellement faire profiter sa formation, le Parti socialiste espagnol, d'une conjoncture politique favorable et conserver un pouvoir qu'il exerce depuis le 3 décembre 1982 (*Le Monde*, 3-4 septembre 1989).

GRANDE-BRETAGNE

24 juillet 1989 : Gouvernement. Mme Margaret Thatcher procède à un très important remaniement ministériel puisque sur les 22 membres du Cabinet, 8 seulement conservent leur portefeuille.

Du Cabinet initial, en place depuis le 4 mai 1979, seule le Premier ministre demeure (*Le Monde*, 26 et 28 juillet 1989).

GRÈCE

2 juillet 1989 : Gouvernement. A la suite des élections législatives du 18 juin 1989, qui avaient abouti à une impasse politique (cf. *RE*, 51), un Gouvernement conservateur-communiste dirigé par M. Tzannis Tzannetakis, vice-président de la Nouvelle Démocratie (ND) a pu être constitué grâce à l'appui du Rassemblement de la gauche et du progrès dominé par les communistes et troisième force politique du pays.

HONGRIE

18 septembre 1989 : Démocratie pluraliste. Entamées le 13 juin, les discussions de la « table ronde triangulaire » se terminent par un accord partiel sur six projets de loi devant permettre la transition vers un multipartisme réel. Trois organisations ont refusé de signer l'accord que Forum, la force la plus importante de l'opposition a cependant accepté. La Table ronde rassemblait 3 partenaires ou groupes de partenaires : le Parti socialiste ouvrier hongrois, la Table ronde de l'opposition (comportant 9 formations) et le « Troisième côté » (7 organisations proches du pouvoir mais cherchant à acquérir leur autonomie).

Pendant ce temps, trois élections partielles étaient gagnées par des candidats de l'opposition (*Le Monde*, 21 septembre 1989 ; *Libération*, 13 juillet 1989).

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

28 juillet 1989 : Elections présidentielles. A la suite de la désignation, le 3 juin 1989, de l'hodjatolelam Ali Khamenei en tant que guide suprême de la révolution en remplacement de l'Imam Khomeyni (cf. *RE*, 51),

le peuple iranien a élu un nouveau Président de la République, M. Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, président du Parlement depuis 1980.

Electeurs inscrits	23 998 901 ²
Suffrages exprimés	16 439 247
Taux de participation	68,5 %
Blancs et nuls	269 606

Ont obtenu : M. Ali Akbar Hachemi Rafsandjani : 15 537 394 voix (94,51 %) ; M. Abbas Cheibani (déjà candidat en 1981 et 1985 : 632 247 voix (5,49 %)).

C'est le quatrième Président de la République après Abol Massan Bani Sadr destitué le 21 juin 1981, Mohammed Ali Radjai mort dans un attentat le 30 août 1981 et l'hodjatoleslam Ali Khamenei élu le 2 octobre 1981 et réélu le 17 août 1985 (*Le Monde*, 28 et 30-31 juillet 1989 et 1^{er} août 1989).

28 juillet 1989 : Référendum constitutionnel. Simultanément à cette élection, le peuple a été appelé à se prononcer sur des modifications constitutionnelles, ayant pour but de renforcer les prérogatives du Président de la République. La fonction de Premier ministre étant supprimée, le chef de l'Etat concentre désormais entre ses mains le pouvoir exécutif. Mais pour écarter les risques d'un pouvoir personnel abusif, il est flanqué d'un vice-président. De plus, il est responsable devant le peuple, le Guide suprême de la révolution et le Parlement. Ce dernier pourra, sur proposition d'un député, interpellier le chef de l'Etat qui devra s'expliquer dans un délai d'un mois.

Cette réforme a été très largement approuvée par 16 250 459 oui (97,38 %) contre 397 867 non (2,62 %) (*Le Monde*, 28, 30-31 juillet et 5 août 1989 ; *Le Figaro*, 31 juillet 1989).

6 août 1989 : Guide suprême de la révolution, autorité religieuse. L'hodjatoleslam Ali Khamenei a été confirmé dans ses fonctions de guide de la République islamique et successeur de l'Imam Khomeiny par l'Assemblée des experts, composée de 83 religieux (cf. *RE*, 51) (*Le Monde*, 8 août 1989).

ITALIE

23 juillet 1989 : Gouvernement. A la suite de la démission de M. Ciriaco De Mita (cf. *RE*, 51), ouvrant une crise de soixante-quatre jours, M. Giulio Andreotti, 70 ans, démocrate-chrétien, revient pour la sixième fois à la présidence du Conseil. La formule du *pentapartito* est maintenue : le nouveau Gouvernement comprend 15 démocrates-chrétiens, 10 socialistes, 2 libéraux, 3 républicains et 2 sociaux-démocrates. Par 371 voix

2. La majorité électorale en Iran est fixée à 15 ans.

contre 200 et 3 abstentions, la Chambre des députés accorde sa confiance le 30 juillet après que le Sénat eut fait de même le 27. C'est le quarante-neuvième gouvernement de l'après-guerre (*Le Monde*, 25 juillet 1989 et 1^{er} août 1989).

JAPON

23 juillet 1989 : Chambre des Conseillers. Le renouvellement, tous les trois ans, de la moitié des membres de la Chambre haute bouleverse, cette fois-ci, le visage classique de la vie politique japonaise de l'après-guerre : le Parti libéral-démocrate y perd la majorité absolue qu'il possédait (— 33 sièges) ; le Parti socialiste japonais de Mme Takako Doi en gagne 25 et double ainsi largement le nombre de ses sièges renouvelables. L'opposition devient majoritaire au Sénat.

Partis	Nombre de sièges obtenus	Nombre de sièges total	Par rapport à 1986
Parti libéral démocrate (PLD)	36	109	— 33
Parti socialiste japonais (PSJ)	46	67	+ 25
Komeito (bouddhistes)	10	21	— 1
Parti communiste japonais (PCJ)	5	14	— 3
Parti social démocrate (PSD)	3	8	— 3
Rengo no kai (représentant la Confédération syndicale du secteur privé)	11	12	+ 11
Non inscrits	10	13	+ 9
Petits partis	5	8	— 2
Total	126 ⁽¹⁾	252	

(¹) Sur ces 126 sièges à pourvoir, 50 ont été soumis au scrutin proportionnel national et 76 au scrutin par circonscription.

(*Le Monde*, 22 et 26 juillet 1989.)

24 juillet et 9 août 1989 : Premier ministre. A la suite de la défaite du Parti libéral démocrate aux élections sénatoriales, le Premier ministre M. Sosuke Uno, en fonction depuis le 2 juin 1989, démissionne. Il est remplacé par M. Toshiki Kaifu, élu préalablement président du Parti libéral démocrate (PLD) et membre du clan de M. Toshiokomoto. Son investiture par les deux chambres a été singulière : élu par la Chambre basse à une large majorité (295 voix sur 518), il lui a fallu vaincre l'hostilité de la Chambre des Conseillers désormais dominée par l'opposition et qui avait choisi comme Premier ministre Mme Takako Doi, présidente du Parti socialiste japonais. La Constitution prévoit dans ce cas la mise

en œuvre d'une procédure d'arbitrage par une commission mixte formée de parlementaires des deux assemblées et, en cas d'échec, que le choix du Premier ministre est de l'exclusivité de la Chambre basse. C'est la première fois depuis quarante et un ans qu'une telle procédure a été utilisée.

Depuis novembre 1987, c'est le troisième Premier ministre japonais (cf. *RE*, 51) (*Le Monde*, 25 juillet et 10 août 1989).

NORVÈGE

11 septembre 1989 : Elections législatives. Les perdants de ces élections au Storting sont les deux grands partis norvégiens : le Parti travailliste du Premier ministre, Mme Gro Harlem Brundtland perd 6,5 % des voix par rapport à 1985 et 8 sièges ; il enregistre avec 34,3 % ses plus mauvais résultats depuis 1973. Le Parti conservateur de M. Jan P. Syse recule de 8,4 % et abandonne 13 sièges.

A l'inverse, deux petites formations connaissent un succès certain : le Parti socialiste de gauche de M. Erik Solheim qui obtient plus de 10 % des suffrages et gagne 17 mandats, soit 11 de plus qu'en 1985 et surtout le Parti du Progrès de M. Carl I. Hagen, au programme de type poujadiste, qui, avec 13 % des voix, recueille 20 mandats supplémentaires. Le taux de participation a été de 81,2 % (— 2,2).

Partis	%	Sièges
AP (Parti travailliste)	34,3 (— 6,5)	63 (— 8)
H (Droite)	22,2 (— 8,2)	37 (— 13)
KRF (Parti chrétien populaire)	8,5 (+ 0,2)	14 (— 2)
SP (Parti du Centre) (ex-agrarien)	6,5 (— 0,1)	11 (— 1)
SV (Parti socialiste libéral)	10,1 (+ 4,6)	17 (+ 11)
FRP (Parti du Progrès)	13,0 (+ 9,3)	22 (+ 20)
V (Parti libéral)	3,2 (— 0,4)	0 (=)
FAF (Travaillistes dissidents)	0,3 (— 0,3)	1 (+ 1)
Divers	2,4	

(*Le Monde*, 11 et 13 septembre 1989, ambassade de Norvège.)

PAYS-BAS

6 septembre 1989 : Elections législatives. A la suite de la dissolution du 4 mai 1989 (cf. *RE*, 51), les électeurs néerlandais ont confirmé la prépondérance de l'Appel chrétien démocrate dont le leader M. Rudolphus (Ruud) F. M. Lubbers était Premier ministre sortant.

En outre, ce scrutin se caractérise par un renouveau des petits partis : le centre gauche gagne 3 sièges (D'66), ainsi que l'Alliance verts-gauche ; à droite les députés confessionnels conservateurs en gagnent un (SGP, RPF et GPV). C'est surtout le retour à la Chambre de M. Hans Janmaat, extrémiste de droite, qui a le plus surpris.

Votants 80,1 % (— 5,4)

Partis	Voix	%		Sièges
CDA (Appel chrétien démocrate)	3 141 157	35,3	(+ 0,7)	54 (=)
PVDA (Parti du Travail, Socialistes)	2 833 266	31,9	(— 1,4)	49 (— 3)
VVD (Libéraux)	1 296 049	14,6	(— 2,8)	22 (— 5)
D'66 (Démocrates 66)	700 863	7,9	(+ 1,8)	12 (+ 3)
* Groen Links (Écologistes de gauche)	361 274	4,1	(+ 0,8)	6 (+ 3)
SGP (Parti réformé)	166 662	1,9	(+ 0,2)	} 6 (+ 1)
GPV (Union politique nationale réformée)	109 570	1,2	(+ 0,2)	
RPF (Fédération politique réformée)	85 225	1,0	(+ 0,1)	
Janmaat (Extrême droite)	81 215	0,9	(+ 0,8)	1 (+ 1)
SP	38 789	0,4	(=)	0
Degroenen (Les Verts)	31 187	0,4	(+ 0,2)	0
Autres	37 621			

* Regroupe outre des écologistes, le Parti radical (PPR), le Parti socialiste pacifique (PSP), les chrétiens de gauche (EVP) et le Parti communiste (CPN).

(Le Monde, 8 et 9 septembre 1989, ambassade des Pays-Bas.)

POLOGNE

19 juillet 1989 : Président du Conseil d'Etat, chef d'Etat, le général Wojciech Jaruzelski a été réélu, à une voix de majorité, Président de la République de Pologne par les deux chambres du Parlement (Diète et Sénat). Il exerçait cette fonction depuis le 6 novembre 1985.

Unique candidat, il a obtenu 270 voix sur un total de 537 bulletins validés ; 233 députés et sénateurs ont voté contre, 34 se sont abstenus (Le Monde, 21 juillet 1989).

Du 2 août au 12 septembre 1989 : Premier ministre, Gouvernement. M. Lech Walesa ayant refusé la proposition du général Jaruzelski de constituer un Gouvernement d'entente nationale entre le Parti communiste et Solidarité, c'est un candidat communiste, ministre de l'intérieur dans le Gouvernement sortant, le général Czeslaw Kiszczak, qui, le 2 août,

est investi par la Diète chef du Gouvernement par 237 voix contre 173 (10 députés se sont abstenus, 40 n'ont pas pris part au vote).

Essuyant un nouveau refus de participation de « Solidarité » et devant les difficultés de constituer un Gouvernement tenant compte des résultats des élections de juin 1989 (cf. *RE*, 51) le nouveau Premier ministre renonce à sa mission et annonce sa démission le 14 août.

Le 15 août, M. Lech Walesa modifie sa position en faveur d'un Gouvernement de coalition avec Solidarité, tout en précisant qu'il n'est pas candidat au poste de Premier ministre et propose les noms de trois de ses proches collaborateurs. Celui de M. Tadeusz Mazowiecki est retenu par le général Jaruzelski. Le 24 août celui-ci est largement investi par la Diète (378 voix contre 4 et 41 abstentions). C'est la première fois depuis la guerre qu'un non-communiste accède à la fonction de chef de Gouvernement.

Le 12 septembre, la Diète approuve la composition du nouveau Gouvernement par 402 voix pour, aucune voix contre et 13 abstentions. Il comprend 4 communistes, 5 représentants du Parti paysan, 4 du Parti démocrate et 14 de Solidarité (*Le Monde*, 21 et 27 juillet, 3, 17, 20-21 et 26 août, 9 et 14 septembre 1989).

31 juillet 1989 : Parti communiste, secrétaire général. Renonçant au cumul de fonctions qu'il exerçait jusqu'alors, le général Jaruzelski est remplacé au poste de secrétaire général du Parti ouvrier unifié polonais (POUP) (PC polonais), qu'il occupait depuis le 18 octobre 1981, par M. Mieczyslaw Rakowski.

Le Comité central désigne également un nouveau bureau politique et un nouveau secrétariat. Sept membres importants de ces instances ont été démis de leurs fonctions (*Le Monde*, 1^{er} août 1989).

UNION SOVIÉTIQUE

29 et 30 juillet 1989 : Groupe parlementaire. Pour la première fois depuis l'interdiction par Lénine en 1921 de tout fractionnisme au sein du Parti communiste, un groupe parlementaire officiel et indépendant a vu le jour.

Dénommé « inter-régional », il comprend plus de 300 députés « radicaux de gauche » qui ont élu un comité de coordination de 25 membres. Il se propose d'agir au sein du Parlement comme un groupe de pression, afin d'accélérer la mise en pratique de la *perestroïka* du Président Mikhaïl Gorbatchev (*Libération*, 31 juillet 1989).

3 août 1989 : Gouvernement. Pour la première fois, un membre du Gouvernement soviétique n'appartient pas au Parti communiste. Les députés du Soviet suprême désignent au poste de président du Comité d'Etat pour la protection de la nature (ministère), M. Nikolaï Vorontsov, qui n'est pas membre du PCUS. Mais la majorité des postes clefs (diplomatie, défense, intérieur, KGB) dans le nouveau Gouvernement, toujours

présidé par M. Nikolai Ryjkov, en poste depuis 1985, ne changent pas de titulaire (*Le Figaro*, 4 et 7 août 1989).

20 septembre 1989 : Politburo. Le Comité central du PUCS a procédé à un remaniement du bureau politique : un certain nombre de conservateurs, hostiles à la politique du secrétaire général, sont éliminés au profit de réformateurs. Il en est ainsi de son plus farouche adversaire M. Viktor Tchebrikov, ancien patron du KGB, secrétaire du Comité central et président de sa commission des affaires légales.

Après la « purge » de l'an dernier à la même époque, M. Mikhaïl Gorbatchev renforce son emprise sur le PCUS (*Le Monde*, 22 septembre 1989).